

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 90114 du 1^{er} octobre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1235320S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 119096 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128672S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} novembre 2012 :

Hamelin, Dominique Nigend : 137 725 Numéro de livret de solde : 5 281 761

Pillot, Christophe Nigend : 143 522 Numéro de livret de solde : 5 325 137

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2012 :

Laurence, Xavier Nigend : 142 752 Numéro de livret de solde : 8 001 556

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2012 :

Roinard, Benoit Nigend : 190 436 Numéro de livret de solde : 8 039 378

Fait le 1^{er} octobre 2012.

*Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL*